

RCS : NEVERS Code greffe : 5802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NEVERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00079 Numéro SIREN : 531 010 569 Nom ou dénomination : AGREGATS DU CENTRE GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2019 sous le numéro de dépôt 332

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	28 000	11 907	16 093	18 893	2 800	14.82
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 264 094		7 264 094	7 273 135	9 041	0.12
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	5 000		5 000	5 000		
	Total II	7 297 094	11 907	7 285 187	7 297 028	11 841	0.16
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	142 934		142 934	116 888	26 047	22.28
	Autres créances	167 133		167 133	68 130	99 003	145.31
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 503		1 503	4 963	3 460	69.71
	Charges constatées d'avance (3)	166		166		166	
	Total III	311 737		311 737	189 981	121 756	64.09
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	13 819		13 819	21 715	7 897	36.36
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 622 650	11 907	7 610 743	7 508 725	102 018	1.36

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

5 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 763 300)	6 763 300	6 763 300		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	411	411		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	7 797	7 797		
	Report à nouveau	974 428	911 108	63 320	6.95
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	135 013	63 320	198 333	313.22
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	5 932 093	5 797 080	135 013	2.33
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	846 275	850 793	4 518	0.53
	Concours bancaires courants	20 462	41 483	21 020	50.67
	Emprunts et dettes financières diverses	562 728	494 677	68 051	13.76
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 617	85 889	46 728	54.41
	Dettes fiscales et sociales	115 848	188 807	72 959	38.64
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	720	49 997	49 277	98.56
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 678 650	1 711 645	32 995	1.93
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 610 743	7 508 725	102 018	1.36

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 242 132 1 046 140

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	454 145		454 145	358 198		95 947	26.79
Chiffre d'affaires NET	454 145		454 145	358 198		95 947	26.79
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			76 070	51 852		24 218	46.70
Autres produits			3 260	78		3 182	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			533 475	410 128		123 347	30.08
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 386			4 386	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			75 177	58 410		16 767	28.71
Impôts, taxes et versements assimilés			4 235	12 436		8 201	65.95
Salaires et traitements			223 205	228 577		5 372	2.35
Charges sociales			122 091	135 818		13 727	10.11
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 697	10 697			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			833	7		827	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			440 623	445 944		5 321	1.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			92 852	35 816		128 668	359.25
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2018	12	30/06/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	30 999		26 579		4 420	16.63
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	30 999		26 579		4 420	16.63
2. Résultat financier (V-VI)	30 999		26 579		4 420	16.63
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	61 853		62 395		124 248	199.13
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			23		23	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 000				12 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	12 000		23		11 977	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 625		948		10 677	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 000				12 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	23 625		948		22 677	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11 625		925		10 700	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	84 785				84 785	
Total des produits (I+III+V+VII)	545 475		410 151		135 324	32.99
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	410 462		473 471		63 009	13.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	135 013		63 320		198 333	313.22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

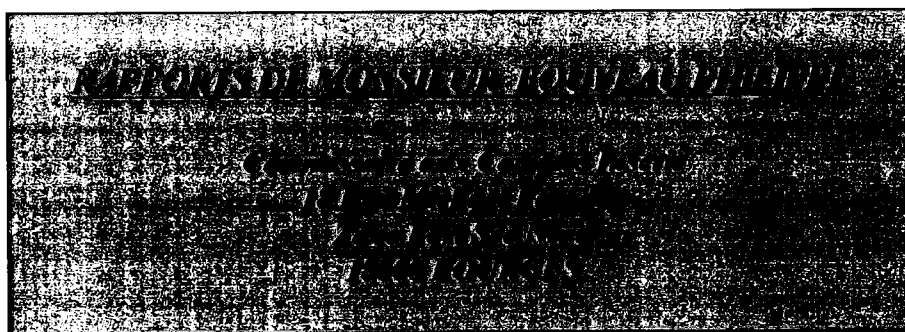
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

E.I.R.L. BOUVEAU

Monsieur BOUVEAU Philippe
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Bourges

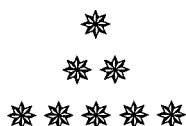
SAS AGREGATS DU CENTRE GROUPE
Rapports du Commissaire aux Comptes
Exercice du 01/07/17 au 30/06/18

21 DEC. 2018



∞ ∞ ∞ ∞

Exercice 01/07/17 – 30/06/18



S.A.S. AGREGATS DU CENTRE GROUPE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 6 763 300 Euros

Siège social : 60, Rue Voltaire

58 180 – VARENNES-VAUZELLES

R.C.S NEVERS – B 531 010 569

18 rue Michaël Faraday – Zone Port Sec Nord – 18 000 BOURGES

☎ 06-07-03-88-82

Siret 398 608 745 00053 R.S.E.I.R.L. BOURGES 398 608 745 – APE 6920Z

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

E.I.R.L. BOUVEAU

Monsieur BOUVEAU Philippe
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Bourges

S.A.S. AGREGATS DU CENTRE GROUPE
Société par Actions Simplifiée au Capital de 6 763 300 Euros
Siège social : 60, Rue Voltaire
58 640 – VARENNES VAUZELLES

R.C.S NEVERS – B 531 010 569

☞ ☛ ☚ ☛



☞ ☛ ☚ ☛

Messieurs les Associés,

I- Opinion

Conformément à la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale datée du 17 Décembre 2016, j'ai réalisé l'audit des comptes annuels de la SAS AGREGATS DU CENTRE GROUPE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2018, que vous trouverez joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS AGREGATS DU CENTRE GROUPE à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

J'ai réalisé mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont détaillées dans un paragraphe en fin du présent rapport.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

b) Indépendance

Ma mission d'audit a été effectuée dans le respect des règles d'indépendance applicables à ma profession, sur la période du *1^{er} Juillet 2017* à la date d'émission de mon rapport, étant précisé que je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

Conformément aux articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatifs à la justification de mes appréciations, j'attire votre attention sur les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ces appréciations s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je vous précise que je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

a) Règles et principes comptables

L'annexe précise dans l'exposé des « Règles et méthodes comptables », que les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes d'un exercice comptable à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

L'annexe légale précise les informations liées aux méthodes de valorisation des immobilisations, titres de participation et créances.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

b) Estimations comptables

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et décrites dans l'annexe légale concernant l'évaluation des rubriques de l'actif et passif du bilan arrêté au 30 Juin 2018. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, j'ai mis en œuvre les tests et procédures pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.

Par ailleurs, je me suis assuré de la concordance du montant des disponibilités et des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit de la Société avec les documents émanant des établissements financiers.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, j'ai également procédé aux vérifications spécifiques imposées par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En outre, j'ai vérifié la concordance des informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur leur concordance, avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, j'atteste l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Je me suis également assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été transmises, conformément à la loi, dans le rapport de gestion.

En application de la Loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement des créances clients et dettes fournisseurs prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il est rappelé que la direction doit établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il revient à la direction d'évaluer la capacité de la SAS AGREGATS DU CENTRE GROUPE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il vous est précisé qu'il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans ce sens l'article L.823-10-1 du Code de commerce précise que ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, j'exerce tout au long de celui-ci mon jugement professionnel et fait preuve d'esprit critique. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définis et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments que j'estime suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- J'ai pris connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- J'apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de mon rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, j'attire l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, je formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- J'apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NEVERS, le 19 Décembre 2018

Philippe BOUVEAU

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de
Bourges

ALL INFORMATION CONTAINED

Désignation de l'entreprise : SAS AGREGATS DU CENTRE GROUPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 60 RUE VOLTAIRE		58640 VARENNES VAUZELLES	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 53101056900022		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30062018	
		N-1 30062017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

Comptes de régularisation

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS AGREGATS DU CENTRE GROUPE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6....7.63....3.0.0.....)	DA	6 763 300	6 763 300	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	411	411	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	7 797	7 797	
	Report à nouveau	DH	(974 428)	(911 108)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	135 013	(63 320)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	5 932 093	5 797 080	
Autres fon. propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	866 738	892 276	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	562 728	494 677	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	132 617	85 889	
	Dettes fiscales et sociales	DY	115 848	188 807	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	720	49 997	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 678 650	1 711 645		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 610 743	7 508 725		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 242 132	1 046 140		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	20 462	41 483		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS AGREGATS DU CENTRE GROUPE				Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF			
		FG	454 145	FH		FI	454 145	358 198	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	454 145	FK		FL	454 145	358 198	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	76 070	51 852	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 260	78	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	533 475	410 128	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 386		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	75 177	58 410	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 235	12 436	
	Salaires et traitements*					FY	223 205	228 577	
	Charges sociales (10)					FZ	122 091	135 818	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*			GA	10 697	10 697	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD					
	Autres charges (12)			GE	833	7			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	440 623	445 944
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)						GG	92 852	(35 816)	
intérêts en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	30 999	26 579	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	30 999	26 579	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(30 999)	(26 579)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						GW	61 853	(62 395)	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AGREGATS DU CENTRE GROUPE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			23
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 000		23
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 625		948
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	12 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	23 625		948
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(11 625)		(925)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(84 785)		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	545 475		410 151
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	410 462		473 471
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	135 013		(63 320)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	produits de locations immobilières		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(3) Dont {	HP	- Crédit bail mobilier *		
			- Crédit bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	76 070		51 852
		A2			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A3				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A4				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMENDES ET PENALITES		11 625			
VALEUR COMPTABLE ELEMENTS ACTIF CEDES		12 000			
PRODUIT CESSION ELEMENTS ACTIF CEDES				12 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 610 742.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 454 145.46 Euros et dégageant un bénéfice de 135 012.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

SOCIETES MEMBRES DU GROUPE :

- SAS ADC

Dans le cadre d'un contrôle fiscal, l'administration a notifié un redressement en matière de CFE basé sur une augmentation de la base imposable de la société.

La société a engagé un contentieux sur ce point qui est en cours actuellement.

La société PLEUCHOT détient une créance d'un montant significatif sur la société ADC pour laquelle un plan d'apurement est en cours d'élaboration.

- SARL CAC

La société SARL CAC dégage un résultat déficitaire de 327 185 €.

Les fonds propres s'élèvent à 538 511 € par rapport à un capital social de 851 000 €.

Les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation dont le maintien suppose le retour à des exercices bénéficiaires.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	28 000		
TOTAL	28 000		
Autres participations	7 276 094		
Prêts, autres immobilisations financières	5 000		
TOTAL	7 281 094		
TOTAL GENERAL	7 309 094		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			28 000	
TOTAL			28 000	
Autres participations		12 000	7 264 094	
Prêts, autres immobilisations financières			5 000	
TOTAL		12 000	7 269 094	
TOTAL GENERAL		12 000	7 297 094	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	9 107	2 800		11 907
TOTAL	9 107	2 800		11 907
TOTAL GENERAL	9 107	2 800		11 907

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 800				
TOTAL	2 800				
TOTAL GENERAL	2 800				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	21 715		7 897	13 819

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 000	5 000	
Autres créances clients	142 934	142 934	
Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
Impôts sur les bénéfices	33 480	33 480	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 678	19 678	
Divers état et autres collectivités publiques	2 467	2 467	
Groupe et associés	39 113	39 113	
Débiteurs divers	70 395	70 395	
Charges constatées d'avance	166	166	
TOTAL	315 233	315 233	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	20 462	20 462		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	846 275	409 757	836	435 682
Fournisseurs et comptes rattachés	132 617	132 617		
Personnel et comptes rattachés	27 460	27 460		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 982	35 982		
Taxe sur la valeur ajoutée	34 097	34 097		
Autres impôts taxes et assimilés	18 309	18 309		
Groupe et associés	562 728	562 728		
Autres dettes	720	720		
TOTAL	1 678 650	1 242 132	836	435 682
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 827			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	305 345			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	237 619			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	67 633			67 633

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 756
Autres créances	52 123
Total	66 879

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 480
Dettes fiscales et sociales	23 602
Total	30 082

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	166
Total	166

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: LYONNAISE DE BANQUE
Montant initial de cette garantie	: 18 500
Montant restant dû en capital	: 324
Nature de la sûreté réelle	: GARANTIE OSEO GARANTIE
Emprunt du	: LYONNAISE DE BANQUE
Montant initial de cette garantie	: 324
Montant restant dû en capital	: 11 336
Nature de la sûreté réelle	: CAUTION SOLIDAIRE GILLES MORINI
Emprunt du	: BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie	: 22 200
Montant restant dû en capital	: 836
Nature de la sûreté réelle	: CAUTION SOLIDAIRE GILLES MORINI
Emprunt du	: BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie	: 18 500
Montant restant dû en capital	: 836
Nature de la sûreté réelle	: GARANTIE OSEO
Emprunt du	: CREDIT AGRICOLE

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Montant initial de cette garantie	:	791 000
Montant restant dû en capital	:	435 682
Nature de la sûreté réelle	:	OSEO GARANTIE
Emprunt du	:	CREDIT AGRICOLE
Montant restant dû en capital	:	435 682
Nature de la sûreté réelle	:	NANTISSEMENT DES FONDS DE COMMERCE EB RANG UTILE
	:	ADC CAC ADCR
Emprunt du	:	CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie	:	207 200
Montant restant dû en capital	:	116 645
Nature de la sûreté réelle	:	OSEO GARANTIE
Emprunt du	:	CREDIT AGRICOLE
Montant restant dû en capital	:	116 645
Nature de la sûreté réelle	:	NANTISSEMENT DES FONDS DE COMMERCE EN RANG UTILE
	:	ADC CAC ADCR

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

[illegible]

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017	30/06/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	6 113 300	6 613 300	6 763 300	6 763 300	6 763 300
Nbre des actions ordinaires existantes	61 133	66 133	67 633	67 633	67 633
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	470 988	483 735	358 947	358 198	454 145
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 461	629 941-	292 325-	52 624-	60 924
Impôts sur les bénéfices	854-		17 424-		84 785-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	753 448	643 310-	18 050	63 320-	135 013
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		9.53-	4.06-	0.78-	2.15
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	12.32	9.73-	0.27	0.94-	2.00
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4	6	4	3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	217 037	219 412	149 451	228 577	223 205
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	120 982	132 297	91 203	135 818	122 091

2019 J 000332

AGREGATS DU CENTRE GROUPE
Société par actions simplifiée au capital de 6 763 300 euros
Siège social : 60 rue Voltaire
ZI des Chamonds, 58640 VARENNES VAUZELLES
531 010 569 RCS NEVERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 JANVIER 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 135 012,77 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	135 012,77 euros
Absorption des pertes antérieures	135 012,77 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 janvier 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Gilles MORINI

